# Jardinier

Offre n° O028261012001228
Publiée le 12/10/2026

## Synthèse de l'offre

**Employeur :** **Mairie de mainvilliers**

**Site web de l'employeur :** http://www.ville-mainvilliers.fr

**Lieu de travail :** Place du marché - cs 31 101, Mainvilliers (Eure-et-Loir (28))

**Poste à pourvoir le :** Dès que possible

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

**Motif de vacance du poste**
Poste vacant suite à une cessation de fonction de l'agent précédemment sur le poste

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Ingénierie écologique > Espaces verts

**Grade(s) recherché(s) :** Adjoint technique
Adjoint technique principal de 1ère classe
Adjoint technique principal de 2ème classe

**Métier(s) :** Jardinier ou jardinière

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-14 du code général de la fonction publique)
Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.
Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

**Temps de travail :** Temps complet

**Descriptif de l'emploi :**

Entretenir les espaces verts par des actions manuelles ou mécanisées.

**Missions / conditions d'exercice :**

• Entretien général des espaces verts
• Déchargements des bennes vers déchetterie
• Entretenir des espaces verts par des actions manuelles ou mécanisées dans le respect des objectifs et orientations de développement durable de la ville
• Réaliser les plantations, la taille, l'entretien, l'arrosage, des haies, massifs arbustifs, massifs floraux, la tonte et découpe
• Paillage des massifs floraux et arbustifs
• Ramassage des feuilles
• Ramassage des déchets de toute nature sur les espaces verts

• Mise en œuvre des notions de développement durable

1. Autres
• Participation au planning de déneigement, au salage des cours d'écoles et des abords des bâtiments publics , par des actions manuelles ou mécanisées .

**Profils recherchés :**

Les Savoirs :
Connaissances de base en botanique
Techniques de production : semis
Techniques horticoles, arboricoles et de conception paysagère
Règles d'hygiène et de sécurité (port des EPI, tenue dans le service...)
Techniques d'organisation de chantiers d'espaces verts

Les Savoir-faire :
Rendre compte de son activité quotidienne auprès de son supérieur hiérarchique
Transplanter, tailler, traiter et doser l'arrosage en fonction des végétaux
Semer, repiquer et transplanter les végétaux Utilisation des matériels tractés, autoportés

Détecter les maladies ou insectes nuisibles courants sur les végétaux contaminés
Détecter les dysfonctionnements des matériels mis à disposition et rendre compte en cas d'anomalies
Respecter les règles de sécurité des ouvriers travaillant sur ou à proximité de la voie publique

Les Savoir-être :
Esprit d'initiative
Autonomie
Pédagogie
Autorité
Sens de l'organisation
Sens du travail soigné
Rigueur

## Contact et modalités de candidature

**Contact :** 0237185680

**Informations complémentaires :**

Permis Poids lourd apprécié
Permis B valide obligatoire
Renseignements complémentaires auprès de Mr FOLLET :
Tél. : 06 14 97 54 62 ou par courriel : e.follet@ville-mainvilliers.fr

Pour les contractuels : possibilité d'un CDD d'un an

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) en rappelant la référence "DST/EV" à l'adresse suivante :

Mairie de Mainvilliers
A l'attention de Madame le Maire
Service des Ressources Humaines
CS31101
28305 MAINVILLIERS Cedex

**Page de candidature en ligne :** https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o028261012001228-jardinier

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.